

Guérard, décembre 2025,

Guérard avance avec vous !



Chères Guérardaises, chers Guérardais,

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons vous adresser **un message simple, humain et chaleureux**. Depuis juin 2025, nous avons engagé une démarche citoyenne indépendante, fondée sur l'écoute, le dialogue, l'expression de vos besoins, de vos idées et de vos préoccupations, pour **construire ensemble l'avenir de Guérard**.

Au fil de nos rencontres, ateliers et groupes de travail, **nous avons approfondi de nombreux sujets essentiels pour la vie de notre commune** : cadre de vie, services du quotidien, transparence de l'action publique, jeunesse, mobilité, vitalité du cœur de village, soutien aux aînés, attractivité économique, santé... Toutes ces réflexions nous donnent aujourd'hui **une vision claire, collective et concertée**.

En cette fin d'année, **nous tenions surtout à vous remercier pour votre écoute, votre participation, votre sincérité**. Vos retours, vos interpellations, vos encouragements et parfois vos inquiétudes nous guident et donnent du sens à notre engagement citoyen.

Notre démarche se poursuivra début 2026, année où de grandes étapes démocratiques rythmeront la vie de notre village. Nous aurons l'occasion, ensemble, de continuer à échanger, partager, proposer, comprendre et imaginer le futur que nous voulons pour Guérard.

En attendant, **nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année**, riches de douceur, de moments en famille et d'apaisement.

Avec toute notre bienveillance,



Scanner le Qr code ci-dessus
pour exprimer votre opinion.

L'équipe citoyenne menée
par Leslie Pinot et François Messina

Leslie Pinot François Messina



Mail : contact@guerardpourtous.fr

Site web : www.guerardpourtous.fr

INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Avant le 31 décembre 2025



Engageons-nous pour notre commune !

Pour participer pleinement à la vie démocratique de notre commune en 2026, **il est important de vérifier votre inscription sur les listes électorales**, ou de mettre à jour votre situation si vous avez déménagé récemment.

=> Date limite : Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, il est nécessaire d'être inscrit au plus tard le 31 décembre 2025 si vous effectuez votre démarche en mairie (En ligne, la date limite nationale est généralement décalée fin janvier, mais les démarches tardives ne sont pas toujours garanties : mieux vaut s'inscrire dès décembre).

=> Cas particuliers : Vous habitez désormais Guérard, mais vous êtes toujours inscrit dans une autre commune ? (Votre inscription ne sera pas automatiquement transférée. Il faut faire une demande d'inscription à Guérard).

=> Vous venez d'avoir 18 ans ?

* L'inscription est en principe automatique, mais un contrôle est recommandé.

=> Vous avez changé d'adresse au sein de Guérard ?

* Une mise à jour est parfois nécessaire.

=> Pourquoi est-ce important ?

Parce qu'à l'échelle d'une commune comme la nôtre, la participation citoyenne fait réellement la différence. Chaque voix, chaque présence, chaque expression compte.

S'inscrire, c'est affirmer son attachement à son lieu de vie, et contribuer directement à son avenir. En savoir plus : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE LOCALE : UN ENJEU ESSENTIEL

Nous voulons une commune où :

- * Chaque réunion importante est annoncée clairement, largement et correctement.
 - * La communication publique est fiable, accessible et équitable.
 - * La gestion municipale se fait dans la lumière, jamais dans la confidentialité ou l'entre-soi.
 - * Les habitants peuvent suivre, comprendre et participer aux décisions qui les concernent.

Ces principes sont ceux du respect, de l'équité et de la démocratie. Ils appartiennent à tous. C'est pour cela que nous travaillons au quotidien, avec sérieux et détermination pour la qualité de vie à Guérard.

